

vestra pietas regia dignetur de sua solita clemencia favorabiliter exaudire... »

L'affaire traina en longueur, les conditions étant sans doute trop lourdes. Ce n'est que le 23 mai 1399 que WENCESLAS accorda les lettres d'abolition. Le 4 juin, il leva le ban de l'Empire (43). La ville dut payer 18.000 florins, une somme considérable. Restait enfin à régler le différend lui-même. La ville délégua à Mayence le 3 décembre, pour agir en son nom contre Fritz Hofmann, Ponce Grongnat et Nicolas Hentzon qui exposèrent le point de vue qu'on connaît (44). Enfin en 1400, douze arbitres, dont quatre pour Metz, dressèrent le procès-verbal des contestations.

*
*
*

WENCESLAS n'était plus roi des Romains quand l'affaire fut terminée. Le 20 août 1400, il avait été déposé par les princes allemands et remplacé par ROBERT III de Bavière. « A vrai dire la sentence de déposition reprochait à Wenceslas de ne s'être pas soucié de mettre un terme au schisme, ainsi que son devoir l'y obligeait. Mais loin d'abonder dans le sens de la France, les Electeurs faisaient un crime au malheureux monarque de s'être rendu à Reims en 1398, insinuaient qu'il avait dû y prendre l'engagement de détacher l'Empire de l'obédience romaine et, par une tactique analogue à celle qui avait si bien servi les adversaires de Richard II, dénonçaient la connivence de Wenceslas avec le roi de France, afin de se concilier à la fois les sympathies des urbanistes allemands et le concours du pape de Rome, pour lequel ils professaient un dévouement sans bornes » (45).

Qu'est devenu Thilmann pendant ce temps ? Depuis fin février 1398, il n'a guère fait parler de lui. Il a constaté, avec amertume, que Wenceslas ne s'occupait plus du sort de l'évêché de Metz, gardant la neutralité qu'il avait promise. Les conseillers du roi l'ignorent même dans les négociations à propos du marchand de Nuremberg. Il avait donc tout à gagner à un changement de prince, bien que celui-ci, dès 1401, ait confirmé à Raoul de Coucy l'investiture du temporel !

Des événements importants vont bientôt se dérouler dans la cité. Y prit-il part ? Officiellement ce n'est pas certain, mais il était là, le roi Robert n'ignorant pas son attachement indéfectible à la cause de Rome.

Le 24 juin 1401 se réunit, à Metz même, une conférence pour traiter de l'union tant souhaitée. Robert avait d'abord fait la sourde oreille, puis il avait accepté l'invite du roi de France. Dans cette conférence secrète et préparatoire, on tâcherait de jeter les bases d'une entente.

« Que n'avait-on, à Paris, connaissance des instructions que recevaient, à ce même moment, les conseillers du roi Robert envoyés à la diète de Metz ? Ils devaient proposer, en premier lieu, la reconnaissance de BONIFACE IX par toute la chrétienté et la comparution de l'antipape devant un concile qui déciderait de son sort ou bien la comparution